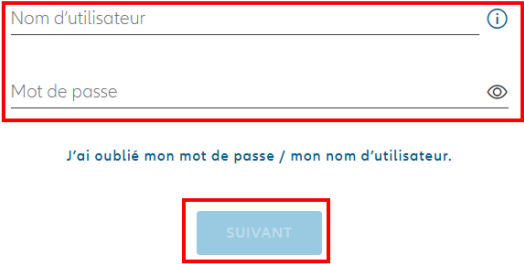
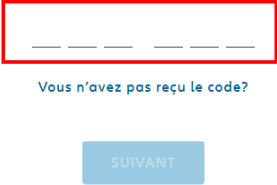
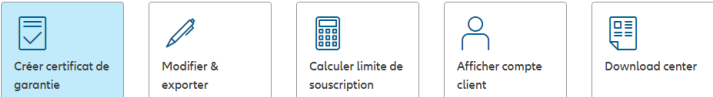
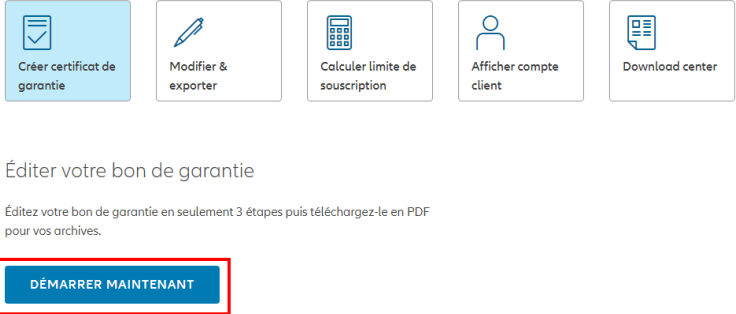




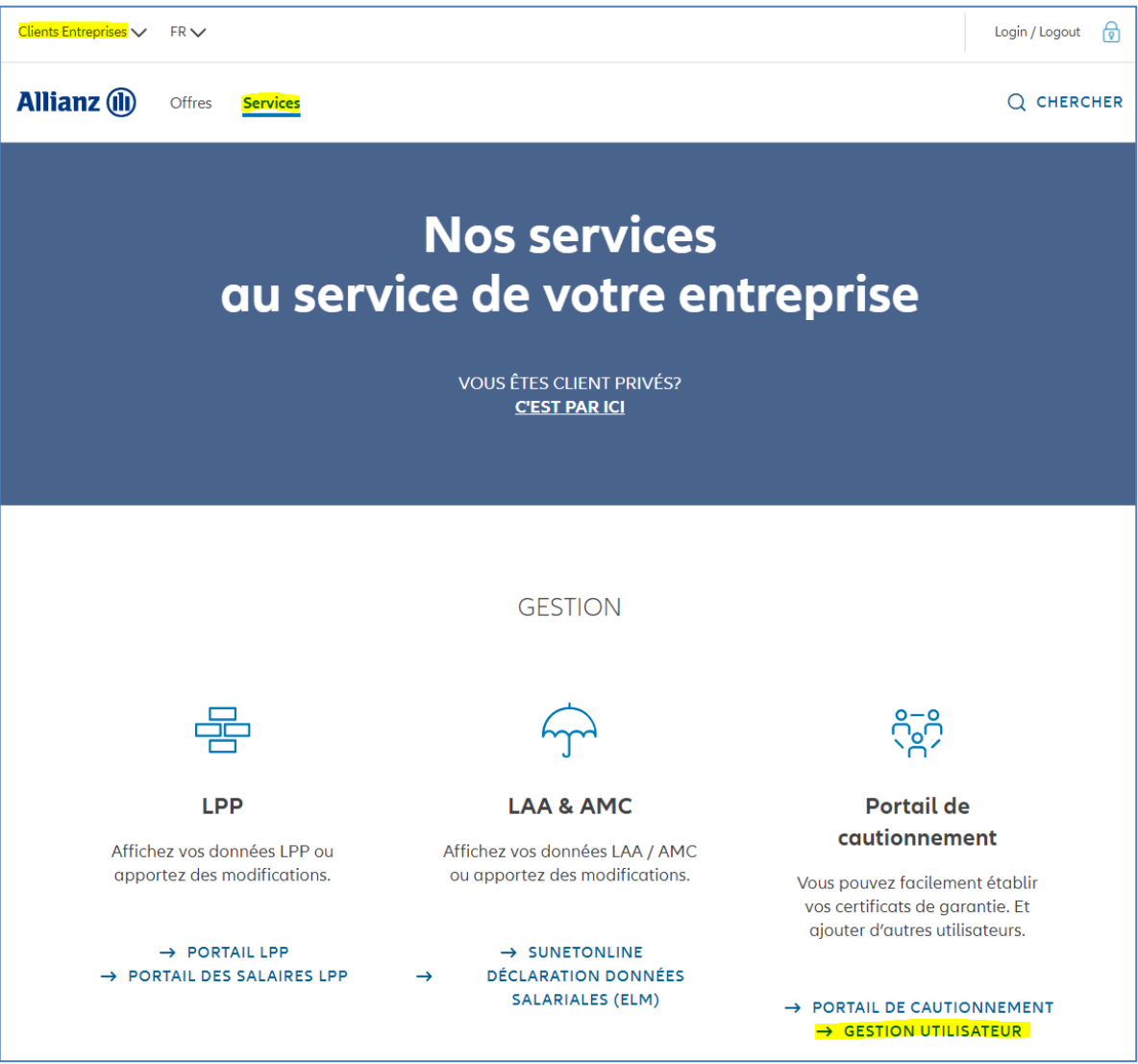


Notice portail de cautionnement		
Titre	Description	Screenshot
Accès	Il est possible d'accéder au service de caution via l'adresse Internet suivante:	allianz.ch/caution
Login	Le nom d'utilisateur et le mot de passe doivent être saisis sur la première page. Lors de la première connexion, il est demandé à l'utilisateur de personnaliser son mot de passe.	<p>Saisissez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.</p> 
Mot de passe unique (OTP)	Une fois le login effectué, l'utilisateur reçoit par e-mail ou par SMS un mot de passe unique, composé d'un numéro à six chiffres. Ce mot de passe unique doit être saisi dans le champ correspondant.	<p>Nous vous avons envoyé un code au numéro enregistré ****7578. Veuillez saisir le code que vous avez reçu dans le champ de saisie ci-dessous.</p> 
Menu du Service Caution	<p>Les fonctions suivantes sont disponibles dans le Service Caution:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer certificat garantie - Modifier et exporter - Calculer limite disponible - Afficher compte client *) - Download center <p>*) Ce menu s'affiche uniquement s'il existe un compte client.</p>	

<p>Menu «Créer certificat garantie»</p>	<p>Il est possible de demander des certificats de garantie via le menu «Créer certificat garantie».</p> <p>Le formulaire de demande s’ouvre lorsque l’utilisateur a cliqué sur «Créer le certificat».</p> <p>Une fois toutes les données saisies, la demande peut être clôturée en cliquant sur «Créer certificat garantie».</p> <p>Remarques importantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est recommandé d’afficher et de vérifier le certificat de garantie établi avant de clôturer la demande en cliquant sur le bouton «Aperçu certificat garantie». - S’il manque des données pour une demande, les informations saisies peuvent être sauvegardées. Il est possible de consulter à nouveau les demandes via le menu «Modifier et exporter». - Les garanties d’ouvrage avec une somme de garantie s’élevant au maximum à CHF 100 000.00 sont en général mises à disposition directement après la demande et une vérification automatique sous la forme d’un lien renvoyant à un document PDF à imprimer soi-même. - Les autres certificats de garantie sont vérifiés par Allianz. Veuillez impérativement confirmer votre adresse électronique (avec le bouton «Envoyer») pour qu’Allianz puisse, une fois la vérification terminée, vous transmettre le certificat de garantie au format PDF. 	 <p>Éditer votre bon de garantie</p> <p>Éditez votre bon de garantie en seulement 3 étapes puis téléchargez-le en PDF pour vos archives.</p> <p>DÉMARRER MAINTENANT</p>
<p>Menu «Modifier et exporter»</p>	<p>Deux fonctions de filtrage sont disponibles dans le menu "Modifier & exporter":</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificats de garantie en traitement Cette fonction permet de consulter les demandes en cours pour modification (via le bouton dans la colonne «Action»). - Certificats de garantie créés Cette fonction permet d’afficher tous les certificats de garantie créés jusqu’à présent. Le certificat de garantie ou la police peuvent être consultés au format PDF en cliquant sur le bouton dans la colonne 	

	<p>«Action».</p> <p>Il est en outre possible d'exporter les données dans Excel au moyen du bouton «Détails export».</p>	
<p>Menu «Calculer limite disponible»</p>	<p>Le menu "calculer limite de souscription" permet de calculer l'utilisation de la limite de souscription convenue contractuellement.</p>	 <p>Calculer limite de souscription</p>
<p>Menu «Afficher compte client»</p>	<p>Le menu "Afficher compte client" permet d'afficher les différentes écritures de factures dans le compte client à partir des demandes de certificats de garantie.</p> <p>Remarque importante:</p> <ul style="list-style-type: none"> - ce menu s'affiche uniquement si un compte client existe. Il n'est pas disponible si les certificats de garantie sont payés par le biais de factures individuelles. 	 <p>Afficher compte client</p>
<p>Menu «Download center»</p>	<p>Dans le menu "Download center", divers documents tels que des textes standard d'Allianz, des formulaires et des prospectus sont disponibles au téléchargement.</p>	 <p>Download center</p>

<p>Remarques importantes</p>	<p>Autre somme de garantie, but de la garantie pas garantie d’ouvrage, forme de responsabilité pas cautionnement solidaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Afin d'accélérer la saisie, la commande de garanties d'ouvrage est partiellement automatisée sur le portail. - La réponse à la question "garantie d'ouvrage au sens de la norme SIA 118 (2013)" est déjà "oui". - Cela a pour effet que la somme de garantie est automatiquement calculée correctement sur la base de la règle selon la norme SIA. - Si l'on a besoin d'un autre montant de garantie, la question "garantie d'ouvrage au sens de la norme SIA 118 (2013) ?" doit être modifiée en "non". - Le montant de la garantie peut ensuite être adapté selon les besoins <div data-bbox="533 456 1236 842" data-label="Form"> </div> <p>Modifications</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il n'est pas possible de procéder à des modifications via le portail. - Si des modifications doivent être apportées à un certificat de garantie, un nouveau certificat peut être demandé via le portail. - Pour demander l'annulation du mauvais certificat de garantie auprès d'Allianz, il convient d'envoyer un e-mail à l'adresse suivante: garantie@allianz.ch. - Préciser impérativement dans l'e-mail que le certificat erroné n'a pas été remis au bénéficiaire ou que celui-ci a rendu le mauvais document. - Si l'original erroné n'est plus disponible auprès du bénéficiaire, une déclaration de libération de responsabilité peut être téléchargée dans le menu «Download center» sous «Formulaires / brochures» et transmise au bénéficiaire pour signature. <p>Textes spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si des textes spécifiques sont indiqués par le bénéficiaire pour le certificat de garantie, il est possible de les joindre à la demande sous format Word ou PDF au moyen du bouton «Télécharger le fichier». <p>Demandes pour des communautés de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il n'est pas possible de demander des certificats de garantie pour des communautés de travail via le portail.
-------------------------------------	---

Gestion des utilisateurs	<h3>Créer / autoriser d'autres utilisateurs</h3> <p>L'administrateur a la possibilité de créer / d'autoriser de nouveaux utilisateurs dans la rubrique «Service Gestion des utilisateurs».</p>  <p>LPP Affichez vos données LPP ou apportez des modifications. → PORTAIL LPP → PORTAIL DES SALAIRES LPP</p> <p>LAA & AMC Affichez vos données LAA / AMC ou apportez des modifications. → SUNETONLINE → DÉCLARATION DONNÉES SALARIALES (ELM)</p> <p>Portail de cautionnement Vous pouvez facilement établir vos certificats de garantie. Et ajouter d'autres utilisateurs. → PORTAIL DE CAUTIONNEMENT → GESTION UTILISATEUR</p>
---------------------------------	---

Gestion des utilisateurs

Créer un nouvel utilisateur

Adresse électronique*

Nom d'utilisateur*

Nom*

Prénom*

État ▼

Numéro de téléphone mobile*

Profil Administrateur Utilisateur

Envoi du mot de passe unique (OTP): par SMS par courriel

Autoriser l'utilisateur pour les produits suivants

Kautionsversicherung

Attention:

- la gestion des utilisateurs est disponible uniquement pour les utilisateurs disposant de droits d'administration.
- Sous le point «Autoriser l'utilisateur pour les produits suivants», le produit «Kautionsversicherung» (assurance de cautionnement) doit impérativement être coché.
- Dès lors que les données ont été enregistrées au moyen du bouton «Transmettre», le nouvel utilisateur reçoit un e-mail de notre part contenant ses données d'accès.